

Mutuelle 2013 : la CFE-CGC jusqu'au bout de l'effort !



Scenario Mutuelle 2013 :

- augmentation des cotisations de **+10% en volume soit +700K€** environ au niveau du Groupe,

- répartition de la prise en charge de la cotisation entre entreprise et salariés, dans le rapport 63% / 37% , vs 62% / 38% en 2012,

- augmentation de la cotisation isolé , y compris enfants :

+ 1,9% sur la part de salaire mensuel < 3086€

+28% au-delà

- augmentation de la sur-cotisation facultative du conjoint :

+24% de la sur-cotisation conjoint sur la part de salaire mensuel < 3086€,

+63% au-delà

- **nouveauté** : **suppression probable de la déductibilité de la sur-cotisation conjoint du revenu imposable**, car désormais elle est **explicitement facultative** (déductibilité effective au cours des années antérieures)

En août 2012, Vincent ROUAIX, PDG du Groupe Gfi, proposait aux salariés de prendre exemple sur une valeureuse marathonienne.

Cela tombait à pic, le « **marathon mutuelle 2013** » venait à peine de démarrer, à savoir : élaborer le meilleur scénario pour résorber en 2013 un **déficit de la mutuelle annoncé à plus de 11%**, tout en gardant le même niveau de garanties et une gestion de haute qualité (cf notamment nos lettres n°157, 158 et 159 accessibles dans l'intranet)

Pour la direction, l'affaire était entendue : **haro sur les seules familles**, responsables selon elle, de creuser le déficit à cause des conjoints (qui sont en fait à 80% ...des conjoints !) et augmentation faramineuse et exclusive de la sur-cotisation conjoint !

Pour la CFDT, la CGT et SUD Groupe Gfi, il s'agissait surtout de **faire sur-cotiser les « riches »** c'est-à-dire, **selon leur propre définition, ceux dont le salaire mensuel dépasse 3000€**.

FO s'est fait remarquer par son absence de la ligne de départ, son absence pendant la course...mais son apparition soudaine, frais comme un gardon,...sur la ligne d'arrivée !

La **CFE-CGC** quant à elle, forte de ses expériences antérieures, a joué la tortue de la fable, en association avec la **CFTC**.

Grand bien leur en a pris puisque, le temps passant (c'est long un marathon !) la réalité 2012 s'est invitée dans la course : **ô surprise, le déficit à résorber flirtait désormais pour 2012 avec les 5%** et non plus avec les 11% annoncés en début d'année par les cassandre !

D'où la solution simple proposée par ses représentants de la **CFE-CGC**: **augmenter uniformément de 5%, la cotisation de l'entreprise et celle des salariés quelque soit leur salaire et leur situation familiale** : sur le modèle miroir du scénario 2009, où les cotisations avaient baissé de 7% pour tous, sans que quiconque ait alors, trouvé à y redire !

Ce qui avait été possible à la baisse en 2009, et accepté sans broncher par tous : syndicats, direction, courtier, assureur, ne le serait donc pas à la hausse, en 2013?

Allons donc !

Mais c'était sous-estimer la ténacité de certains à faire **sur-cotiser les « riches »** (cf définition ci-dessus) et celle d'autres, à faire **sur-cotiser les familles** , de surcroît sans même tenter de baisser à 5%, l'objectif-diktat fixé à +10% par l'assureur !

Quant au nouveau courtier-conseil de la direction, missionné et rémunéré pour défendre les intérêts de la communauté de travail de Gfi, **Entreprise ET Salariés**, il aurait été victime d'un « coup de barre » en fin de course : il ne semble pas en effet, qu'il ait fait le siège de l'assureur pour lui faire admettre une telle révision !

De fait, aujourd'hui, sauf revirement de dernière minute, la charge supplémentaire 2013, pour la mutuelle, sera proche de +440K€ pour le Groupe, (et + 260K€ pour ses salariés) alors que la moitié aurait pu suffire ...

Sur ces entre-faits, le 21 décembre 2012, le **PDG envoie aux salariés du Groupe son message de Noël**, en déclarant notamment :



***exception dans le Groupe**

Gfi (hors Gfi-BUS et Cognitis) :

ADELIOR (64 salariés au 31/10/2012) ex société d'origine de l'actuel PDG du Groupe Gfi (et toujours Président du Comité d'Entreprise), n'appartenant pas à l'UES Gfi, **bénéficie d'une cotisation mutuelle famille, unique, fixe et indépendante du salaire**, de 99€ par mois (en 2012) dans un **rapport de prise en charge entreprise / salarié de 68% / 32 %** (soit 67€ / 32 €).

Par analogie avec le scénario 2013 décrit au recto, qui sera appliqué aux autres sociétés du Groupe, cette cotisation va-t-elle augmenter en 2013, de +1,9%, de +24%, de +28% ou de ...+63% ? *A suivre*



« ...Une gestion prudente nous met à l'abri des difficultés. Traquer les coûts cachés, réduire notre besoin en fonds de roulement...restent notre défi quotidien ...notre volonté est d'agir et de ne pas subir... ».

Payer plus quand on pourrait payer moins, est-ce une « gestion prudente » ?

Pour la **CFE-CGC**, cela reste très surprenant !

Cerise sur le gâteau, dans le cadre du lancement du partenariat du Groupe avec l'équipe de handball du PSG, le PDG met en exergue « la recherche de l'excellence », « l'ambition, l'esprit d'équipe, l'engagement, l'innovation... ».

La **CFE-CGC** a reçu le message 5 sur 5, pour preuve : ce vendredi 28 décembre 2012, 12H, elle tient encore le match « **Mutuelle 2013** » dans le **seul objectif d'aller au bout de l'effort et de défendre les intérêts du collectif de travail du Groupe, Entreprise et Salariés !**

Hélas, la date butoir du 31 décembre se rapproche à grands pas et tous les acteurs-décideurs de ce dossier crucial sont désormais aux abonnés absents.

Pour la **CFE-CGC**, cette posture est incompréhensible : **pourquoi faudrait-il persister à payer plus, si l'on pouvait payer moins ?**

A qui cela va-t-il profiter ?

Il faut être bien naïf pour croire comme certains, qu'un éventuel trop perçu par l'assureur, pourrait revenir ...dans la poche des Salariés ou dans celle de l'Entreprise !

Il est vrai que la saison se prête aux contes merveilleux : **certain croient encore au Père Noël !**

La réalité 2013 sera rude pour tous* : il nous faudra payer, voire même, sur-payer.

Heureusement, ce sont surtout « les riches » (cf. définition ci-dessus) et les familles qui seront mis à contribution.

Ouf...la solidarité est sauve !

Toute l'équipe

CFE-CGC

du

Groupe Gfi

vous adresse ses

meilleurs vœux à

l'occasion de la

nouvelle année !



La CFE-CGC est à votre disposition !

Vous vous sentez perdu dans l'organisation complexe du Groupe Gfi ?

Atteint du syndrome « lost in the matrice » ?

Vous rencontrez des difficultés dans l'exercice de vos activités professionnelles ?

Vous vous posez des questions ?

Un réflexe : contactez immédiatement vos délégués syndicaux

et représentant de la section syndicale **CFE-CGC !**

Alina TORTOCHAUT : Délégué Syndical Central UES GFI : 06 83 09 41 92 / 01 41 27 09 55

Olivier YERLE (Progiciels) : 06 70 76 38 06, Pierre ROI (IP) : 06 76 72 21 54

Bruno DAVID (IP) : 06 60 99 28 16, Benoît WENK (EST) : 06 61 13 11 93

Alain GUILLOU (Sud-Ouest) : 06 84 95 36 59, François LECLUSE (Rhône-Alpes) : 07 80 02 68 59

Michaela ALEXANDRESCU(ADELIOR):06 89 64 39 93

Rejoignez notre équipe, son réseau d'assistance, de connaissances, de compétences :

Adhérez à la **CFE-CGC !**